

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 10 SEPTEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi dix septembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de SAUZON légalement convoqué s'est réuni à la salle Sarah Bernhardt, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Ronan JUHEL, Maire de SAUZON.

Date de convocation :

5 septembre 2024

Nombre de Conseillers :

- **En exercice : 14**
- Présents : 12
- Procurations : 1
- Votants : 13

Date de publication et d'affichage :

12 septembre 2024

- **Étaient présents :** Ronan JUHEL, Yves LOYER, Reine-Claude LUCAS, Olivier THOMAS, Régis ROBERT, Soizic LUCAS, Fabien DRAMARD, Damien GUÉGAN, Annick ALLAIN, Élodie GUÉGAN, Jean-Charles RIOU, Cécilia REPÉSSÉ.
- **Absents avec pouvoir :** Katia LE PORT pouvoir à Olivier THOMAS
- **Absents excusés :** Vanina CHAMBRIER
- **Absents :**
- **Secrétaire :** Régis ROBERT

Délibération n°2 de la séance du 10 septembre 2024**REF/N°2024-055 : PROGRAMMES : Lotissement : Mission complémentaire - contrat de maîtrise d'œuvre - cabinet QUARTA**

Vu la délibération n° 9 de la séance du 26 10 2022 autorisant le Maire à signer le marché,

Vu l'acte d'engagement signé le 11 juillet 2023 pour un montant de marché initial de 47 812,50 € HT soit 57 375,00 € TTC,

Vu la nécessité de réaliser des sondages des sols pour un complément d'inventaire des zones humides,

Vu la mission complémentaire proposée par le bureau d'étude QUARTA,

M. le Maire présente la mission complémentaire nécessaire pour effectuer de nouveaux sondages sur les terrains destinés au futur lotissement, pour un montant de 1 050 € HT.

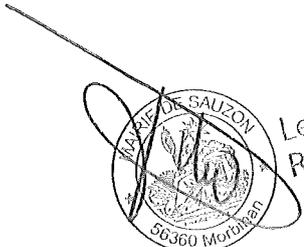
Il sollicite l'avis du Conseil municipal pour l'autoriser à signer la mission complémentaire.

Après avoir délibéré et voté à l'unanimité, le Conseil municipal autorise M. le Maire à signer la mission complémentaire proposée par l'entreprise QUARTA.

Devis en annexe.

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE
Télétransmission le 12 septembre 2024
sous le n° 24-056D2024-055 (matière de l'acte 1-6 :
Commande publique - Actes relatifs à la maîtrise
d'œuvre)
Accusé réception le 12 septembre 2024
Publiée 12 septembre 2024
Document certifié conforme

1 PJ


Le Maire,
Ronan Juhel